52me Année — Nouvelle série — No 27 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 20 Juillet 1946.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 8 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

La minute de trêve !.. aux choses de la vie !..

Un petit jardin suspendu... et une aérienne Terrasse...
Et cet ancien Logis de la Tante Nanon !...

Dans les toutes premières pages de Domnine, Paul Arène avec sa plume évocatrice et magicienne du vieux Sisteron d'antan a su nous decrire en quelques lignes ce petit coin assez peu connu de l'arrière-Pousterle et qu'il appelait — à sa fantaisie — Rue des Couffes... Rue des Poternes...

Il y avait là, de l'autre côté de la ruelle sombre et lépreuse, un amour de petite « Terrasse-Miniature » toute inondée de soleil et subitement surexhaussée au milieu des masures environnantes et c'était en effet un enchantement que cette percée de lumière et que cette « vue » soudaine et inattendue sur la haute tour du vieux clocher jailli lui-même en sa masse robuste des entrailles du sol et dominant de sa flèche grise et puissante cet amoncellement inouï cette extraordinaire « chevauchée » en escalades et en étages successifs, puis cette « Dégringolade » précipitée, cette « Descente » de toitures inclinées aux tuiles courbes et un peu roussies par les siècles !...

Toitures en pentes d'oustaus paysans, avec leurs écuries et leurs bouts de remises aux portes vermoulues où l'on entendait braire l'ânon de Jean des Figues appelant la bouriquette, mais voici que le désastre de Sisteron nous révèle une série de nouveaux « Points de vue » vraiment insoupconnés !... L'on aperçoit maintenant de la vieille Place tous les glacis et tous les saillants de la Citadelle, et superposés ainsi que de majestueux gradins de pierres et si, en contournant la Mairie, vous suivez par hasard ce bout de ruelle qui conduisait jadis à l'arcade Sainte-Claire, si bien cintrée, mieux découpée encore dans cette « Fente » subitement élargie, vous apercevez aujourd'hui tout à votre aise et sur une étroite petite esplanade et un semblant de belvédère un peu de guingois, l'ensemble harmonieux de ce panorama si bien décrit dans les premières pages du Livre de Domnine. Et l'on a profité de la disparition de tout ce montueux ilot de bicoques à demi délabrées, volatisées dans ce monstrueux coup de bombe et dans ce fantastique entonnoir pour aménager — à merveille — et sur cet à pic de ruines, de déblais ou de démolitions, ce semblant de nouvelle balustrade et protégée par un assez coquet petit mur de pierres agglomérées de l'effet le plus réussi et le plus heureux ! Et l'on contemple de là, cette nouvelle « Percée » du Rieu et qui nous laisse encore intacte et vraiment impressionnante cette ancienne « Chevauchée » aux perspectives d'autrefois !...

Il y a de quoi tenter le crayon d'un artiste avec ce qu'on appelle dans notre bonne ville les « Par Derrière » ! toutes les maisons de la Place de l'Eglise donnent, en effet, elles aussi, de ce même côté, dans une pareille échappée de lumière !

Mêmes différences de niveau qu'avec ce qui nous reste de la pittoresque Saunerie et dont les gigantesques façades composaient hier encore ce décor prestigieux de ces vétustes Arc-boutants aux énormes pieux de maçonnerie fichés sur le bord de la Durance...

Mêmes Terrasses superposées ! Mêmes balcons aériens et rappelant étrangement ceux de la Barrette rouge près de l'Arcade au Murier de la Rue du Glissoir !...

Eh bien, c'est sur l'un de ces balcons suspendus et garnis de géraniums pourpres qu'il me fut donné d'apercevoir une certaine féerie de couleurs et c'était un peu avant le néfaste 15 Août... J'avais prié celui-là même qui vous écrivait l'autre semaine son chaleureux Dithyrambe sur « Sisteron, Porte de la Provence », de me dessiner avec son crayon ou son fusain, cette étonnante chevauchée de toitures grisâtres, enchevêtrées les unes dans les autres et aperçues ici de face, et des maisons plus basses de la Pousterle. Et par un chaud crépuscule de divines lueurs, nous nous trouvions assis de compagnie sur cette petite « Terrasse-Miniature » servant cette fois, d'atelier de peinture tout à fait improvisé !

Mon « dessinateur » achevait donc de me fignoler ses carapaces de tuiles à la romaine et toutes dorées par le soir, lorsque, brusquement, nous apercûmes quelque chose d'étrange ! Oh ! soyez tranquilles ! Et ne crions pas aux miracles ni aux apparitions et ce n'était qu'une de ces « Fantasmagories » de songe ! ce n'était qu'une très simple illusion d'artiste et de poète et qui nous permettent de donner à toutes les choses ce qu'elles peuvent encore recouvrir ou contenir de mystère ! et de donner également à des visages d'aujourd'hui quelques lointaines ressemblances avec ceux d'autrefois !

Etait-ce bien sœur Nanon, ou plutôt celle qui pouvait lui ressembler, qui venait ce soir-là soigner ses pauvres plates-bandes suspendues dans les airs et se pencher doucement auprès de ses pots de Basilic et de Verveine et de ses caisses de Résédas aux corolles flétries...

C'était tout simplement et sous nos yeux et sous les plis de sa robe du sacrifice et du renoncement, une simple sœur garde-malade en cornette noire et qui passait dans le ciel !... Avant d'aller reprendre sa veillée charitable et sa place accoutumée au chevet des moribonds et des pauvres êtres souffrants, ne venait-elle pas s'accorder à son tour cette minute de trêve aux tâches de la vie et aux pauvres besognes de l'existence et cueillir, presque à la dérobée, je ne sais quelles roses mourantes à la Vesprée... Elle semblait s'élever au dessus de nos tristesses, de nos misères et de nos terres de laideurs ! Elle venait chercher sa détente, son apaisement, son illusion et son réconfort et son intérieure consolation, avant d'aller la porter à tous les autres et c'est sur la fraicheur et sur la pureté des choses qu'elle venait d'abord se pencher avant d'aller effleurer de ses mains pieuses les détresses des âmes et les infirmités des pauvres corps humiliés !...

Elle venait aussi respirer à la nuit tombante un peu de joie et un peu de bonheur et respirer la fleur nocturne de la prière, et cueillir cet autre lys immaculé du Mystère de la nuit ! Et je ne sais pourquoi je me rappelais cette «Miséricordieuse» d'un certain vitrail avec sa prière naïve et douce et venue du fond des âges passés ! — C'est moi qui suis « Miséricorde ». La plus vivante que jamais ! Père ! que la pardon s'accorde aux hommes méchants et mauvais !...

...C'est tout celà que je m'évoquais l'autre jour, en voyant balafrer d'un stigmate et d'une blessure la porte d'entrée des Sœurs garde-malade du bon M. Latil et tandis qu'on enlevait de sa petite console aux nervures gothiques cette autre vierge à l'oiseau et du marthuret qui désormais ne viendra plus étendre sur nous ses mains bénies de vigilance, de secours et de protection ! La plaque de marbre et l'ex-voto de 1885 sont maintenant de l'histoire ancienne, mais un souvenir persistant n'est-il pas ce qui nous donne encore une Minute de Trêve aux Peines d'Ici-Bas !...

H. A. S.

Chronique Musicale

Une rectification d'abord chers amis. A la 4e ligne de ma précédente chronique, au sujet des origines vocales du Rondo, je vous parlais de l'ancêtre de cette forme qui fut chère à nos troubadours, c'est « Rondel » qu'il faut lire et non pas Rondo.

Ceci dit, j'avais primitivement décidé de réserver cette causerie (la dernière jusqu'en Septembre où nous reprendrons ces entretiens) à terminer mes explications sur le Rondo. Mais, écoutant samedi soir nos chers « Touristes des Alpes » je ne puis résister au plaisir de leur consacrer ces quelques lignes. Quelle émotion sur cette Place de la Mairie, place martyre, d'entendre, par la voix de notre musique, ressusciter un peu Sisteron ! Merci donc aux « Touristes » à leur chef dévoué M. Isard, de maintenir avec tant de ténacité nos traditions artistiques.

Oui, qu'ils soient tous remerciés, et cette solide phalange d'anciens, si magnifiquement formés, toujours pleins d'ardeur au travail, et notre jeunesse que leur chef malgré les difficultés actuelles réussit à rassembler et entrainer. Je crois leur faire un plaisir mérité en leur disant que, voici plusieurs années, mon maître, le grand compositeur russe Alexandre Winkler, en séjour chez nous, avait apprécié l'ensemble, le mordant et le rythme de nos « Touristes des Alpes ». Aussi, c'est très affectueusement que nous demandons aux plus jeunes de manifester à l'égard de notre chère musique le modeste et patient dévouement dont ont fait preuve leurs ainés, afin que cette voix sympathique qui parle gentiment « Sisteronnais » ne se taise pas. Ce serait un vrai crève-cœur, après bien d'autres, pour ceux dont l'amour du pays natal tient si fortement et si tendrement au cœur.

Henriette BONTOUX.

Ballade des Rêves

Les jolis rêves sont têtus,
Ils ont une vie infinie,
Et ils ne sont pas des fétus.
Je l'affirme pour qui le nie.
Et j'en appelle à Polymnie
Qui, rien que pour rêver, s'endort.
Ils refusent leur agonie,
Les rêves, les beaux rêves d'or.

Non, ils ne sont jamais battus
Car ils ignorent l'asthénie,
Et parmi toutes leurs vertus
Que leur constance soit bénie !
Dans le sommeil et l'insomnie,
Ils sont plus clairs que messidor
Et plus doux qu'une symphonie,
Les rêves, les beaux rêves d'or.

De robe d'azur revêtus,
Ils nous cachent la vilénie
Qui se déplace à pas tortus
Sur le chemin de l'ironie.
Plus lumineux que le génie,
Phénix renaissant de leur mort,
Ils poursuivent leur route unie,
Les rêves, les beaux rêves d'or.

ENVOI

Rossignols, jusqu'à l'aphonie,
Chantez, chantez, chantez encor,
Ils vivront dans cette harmonie,
Les rêves, les beaux rêves d'or.

Georges GEMINARD.

LES BONS DE LA LIBÉRATION
A
INTÉRÊT PROGRESSIF
sont exempts de
tous impôts sur le revenu

CHRONIQUE SPORTIVE

CHASTEL
Champion des Basses-Alpes 1946
accidenté

Notre valeureux champion Chastel a été, Mardi matin, victime d'un accident, alors qu'il poussait son entrainement en vue du Circuit des Alpes, course qu'il attendait avec impatience.

Celà s'est passé après Saint-Auban au lieu dit « le Fournas ». Une maudite flaque d'huile laissé là par un camionneur inconscient, Chastel roulait à vive allure, en arrivant sur cette plaque il a dérapé et fut projeté sur la chaussée.

Relevé par de gentils témoins, il a été ramené chez lui avec le fémur cassé, et est condamné à garder le lit pendant deux mois et la jambe platrée.

Tous les sportifs Bas-Alpins regretterons l'absence de Chastel dans le Circuit des Alpes et les courses à venir.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et qu'il puisse retrouver son coup de pédale qu'il tenait il y a 10 jours au Championnat de Provence.

***

Dimanche 21 Juillet 1946
Challenge des Commerçants

Le Challenge des Commerçants de Sisteron est appelé à avoir un gros succès par la qualité et le nombre des engagés. C'est ainsi que nous trouvons parmi les Aixois Renucci, Dalmas, Valence, Murat, Gaudin, etc. une équipe de Manosque avec les Bouffier, Blanc, Reynier, etc... Gap avec Hermelin et son équipe, Zuchet ne pouvant pas courir étant suspendu jusqu'au 23 Juillet. Les Sisteronnais avec les frères Léone, Massot, etc... Digne avec Milési.

Le circuit est bien fait pour faire une sélection avec le col de la Pigière et le Gnac en fin de parcours.

L'itinéraire est le suivant: Sisteron Noyers, Saint-Vincent, les Omergues, Séderon, Baret-le-Bas, Châteauneuf-de-Chabre, Laragne, Mison, Sisteron, Peipin, Sisteron.

Le départ sera donné à 14 h. 30, rue de Provence. Une course de non licencié aura lieu à partir de 15 h.

TENNIS-CLUB SISTERONNAIS

Toutes les personnes qui s'intéressent à la question du tennis à Sisteron sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui sera donnée par le bureau de la société le Lundi 22 Juillet 1946 à 21 heures à la Mairie.

Le terrain étant prêt à être mis à la disposition des membres du club dès le début de la semaine, la présence de tous ceux qui désirent faire partie de la société et pratiquer le tennis à Sisteron est absolument indispensable.

Chronique Locale et Régionale

LES FETES DU 14 JUILLET 1946

Avec le reliquat qu'il restait de Pentecôte, le Comité des Fêtes avait organisé, pour les 13, 14 et 15 Juillet trois jours de réjouissance. En effet le Samedi à 21 heures 30, sur la Place de la Mairie, la musique des « Touristes des Alpes » donnait un magnifique concert écouté par un nombreux public.

Le Dimanche à 9 heures, un grand Concours de Boules avait lieu sur le Pré-de-Foire. Voici les résultats :

Concours à la longue : 1er prix : Séveran, Angelvin, Aubert, d'Oraison ; 2e prix : Brun, Bernard Aimé, Bernard Maurice, de Sisteron ; 3e prix: Finette, Amayenc, Rolland Titin, de Sisteron ; 4e prix: Vial, Magaud, Julien, de Sisteron.

Concours de Pétanque : 1er prix: Don Fernand, Don, Martin, de Sisteron ; 2e prix : Bœuf, Lopez, Moyne M. de Sisteron ; 3e prix : Turcan, Juran, Vollaire, de Sisteron.

La course de bicyclettes, organisée par la Pédale Sisteronnaise, n'a pu avoir lieu par suite d'une course plus importante à Digne, le même jour. — à 17 heures, sur le Stade, une nombreuse assistance assistait au feu d'artifice japonais. — à 21 h., sur le Pré-de-Foire, un superbe feu d'artifice était tiré. Après, un Grand Bal Public rassemblait la jeunesse à la Rue de Provence.

Le Lundi, se tenait l'importante foire.

Nous ne pouvons que féliciter le Comité des Fêtes qui ne manque pas chaque fois que l'occasion se présente, de mettre dans notre ville un peu de gaieté.

AMICALE des Mutilés, Combattants et victimes des deux guerres de Sisteron et ses environs. — Nous rappelons que c'est le Dimanche 18 Août qu'aura lieu dans la charmante et très accueillante cité de Manosque, le Grand Congrès annuel de tous les groupements de Mutilés, Combattants et Victimes des Deux Guerres, adhérents à l'U. F., existants dans le Département des Basses-Alpes.

Nos amis de cette localité apportent tous leurs soins à son organisation avec le dévouement dont ils sont d'ailleurs coutumiers, nul doute n'existe donc sur son plein succès.

D'ores et déjà nous pouvons annoncer que la séance de travail occupera la matinée de 9 h. 30 à midi. Il y sera exposé par divers rapporteurs choisis parmi les dévoués militants de nos Associations bas-alpines, les questions d'actualité intéressant au plus haut point les rescapés de la grande tourmente.

Le Congrès sera suivi d'un grand Banquet particulièrement soigné. Il se tiendra sous la haute présidence d'honneur de M. le Préfet, entouré de MM. les Parlementaires et de nombreuses personnalités du département. Le prix du banquet est fixé à 200 francs.

Pour faciliter la tâche des organisateurs, nous invitons nos camarades à nous adresser d'urgence leur adhésion, aucune inscription ne pouvant plus être admise passé la date du 25 Juillet dernier délai pour le Banquet, et 10 Août pour le Congrès.

Le rassemblement des Congressistes aura lieu le Dimanche 18 Août à 7 heures, Place du Monument, d'où aura lieu le départ en autobus.

Les inscriptions sont reçues par MM. Feautrier, Trésorier de l'Amicale, Pascal Lieutier, vice-Président et Lévesque, Président.

***

A l'occasion du premier Congrès des A. C. de l'Union Fédérale qui aura lieu à Manosque le 18 Août une Grande Tombola, avec de nombreux et importants lots a été mise en cours au prix de 10 francs le billet. Ces billets sont en vente chez MM. Fautrier, rue Mercerie ; Lévesque, président de l'Association des A. C. de Sisteron et à l'Imprimerie Lieutier, 25, Rue Droite.

© VILLE DE SISTERON

IN MEMORIAM. — Jeudi à 18 h. 30, une manifestation toute empreinte de souvenir et de sympathie a eu lieu à la mémoire des fusillés de Signes, parmi lesquels étaient 2 Sisteronnais bien connus, Emile Latil et Salom Robert. Le cortège, formé sur la Place de la Mairie et réunissant des membres des différentes associations de la ville, s'est rendu au cimetière devant la tombe du jeune Salom où une allocution a été prononcée par M. Siard, rappelant la tragédie de Signes.

Une nombreuse foule assistait à cette cérémonie et s'est retirée sous une émotion bien légitime.

Collège Moderne de Jeunes Filles. — Distribution des prix et succès scolaires. — Sous la présidence de M. le Sous-Préfet de Forcalquier et en présence de M. le Maire de Sisteron et de nombreuses personnalités de la ville a eu lieu Vendredi 12 Juillet, à 15 heures, la distribution des prix au Collège de jeunes filles.

Grâce à la Municipalité, à la Société du Sou des Ecoles Laïques, à la Caisse d'Epargne, au Sisteron-Vélo et à la Pédale Sisteronnaise, de beaux livres furent offerts aux meilleures élèves de chaque classe.

Au cours de l'énoncé du palmarès Mme la Directrice du Collège donna lecture des succès obtenus pendant l'année scolaire 1945-1946.

Session d'Octobre 1945 : Baccalauréat, série moderne : Marguerite Reynaud.

Brevet élémentaire : Arlette Bentadou, Edmée Richaud, Paulette Richaud.

Session de Juin 1946 : Baccalauréat, série moderne (2 élèves présentées, 2 élèves admises) : Hélène Carluc, Lucienne Magloire.

Brevet Elémentaire (14 élèves présentées, 11 élèves reçues) : Aimée Bardonnanche, Arlette Blanc, Janine Blanc, Marie-Rose Calcia, Hélène Eysseric, Yvonne Garcin, Raymonde Julien, Solange Latil, Germaine Pascal, Simone Plendoux, Renée Sigaud.

Brevet d'enseignement primaire supérieur, section normale (14 élèves présentées, 12 élèves reçues) : Aimée Bardonnanche, Arlette Blanc, Janine Blanc, Marie-Rose Calcia, Hélène Eysseric, Yvonne Garcin, Raymonde Julien, Solange Latil, Arlette Orcière, Germaine Pascal, Simone Plendoux, Renée Sigaud.

Diplômes de sténo-dactylographie: De nombreuses élèves ont subi les épreuves de sténo-dactylographie mais les résultats ne sont pas encore connus.

FOIRE. — La foire de lundi dernier n'a été ni bonne ni mauvaise. Les travaux de la moisson qui n'étaient pas terminés encore ont retenu chez eux un grand nombre de visiteurs.

Le 15 Juillet étant jour férié a également retenu dans les communes voisines les habitants qui ont fêté chez eux cette journée. Seule la jeunesse s'était déplacée et était venue à Sisteron en dilletante.

La foire prochaine se tiendra le 26 Août. C'est à cette foire que les melons feront leur apparition en quantité.

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Charpenel, rue de Provence.

Docteur de Garde. — Demain Dimanche, Docteur André, rue Droite.

Bons de Pneus et Chambres à Air pour Vélos. — Une Liste de bénéficiaires de bons de pneus et chambres à air pour vélos sera affichée dans le hall de la Mairie aujourd'hui 20 Juillet. La distribution commencera aussitôt et se poursuivra jusqu'au Mercredi 24 inclus. Les bénéficiaires sont priés de se présenter aux jours indiqués sous peine de voir leur bon attribuer à d'autres consommateurs.

Le Plan d'Urbanisme. — On annonce que le Gouvernement, en l'espèce le service de la Reconstruction, a adopté le Plan d'Urbanisme voté par le Conseil Municipal dans sa séance de Juin dernier. On sait que la nouvelle voie partira de la Place l'Eglise et qu'un tunnel sera construit à la plus basse rue de la Coste allant vers la Rue Saunerie. La somme nécessaire à ces grands travaux sera de 30 millions. Il ne reste que la question financière à trancher à laquelle participeront le service de la reconstruction et celui des Ponts et Chaussées.

En attendant l'achèvement de ces travaux, trois grands immeubles vont être construits le long de l'avenue de la Gare, sur le terrain de l'hôpital. La construction de ces immeubles, à laquelle est affectée la somme de 15 millions, commencera courant Août. Ils abriteront 6 ménages chacun avec magasin de vente au rez-de-chaussée.

Découverte Archéologique. — En réparant un canal situé dans sa propriété de la Baume, notre concitoyen M. Didier a mis à jour une pierre sculptée d'un poids de 10 kgs environ. Cette trouvaille mise à la disposition de M. Bernard, secrétaire de la Société d'Archéologie a été soumise à l'examen de MM. Vollaire, Architecte Municipal et Rivaud, Architecte des Beaux-Arts.

S'agit-il d'un débris d'une des premières chapelles du vieux couvent de la Baume, dont on pourrait ainsi reconstituer le style primitif ? C'est la question que résoudront les deux savants experts.

Contributions Indirectes. — Tous les redevables, quelle que soit la commune où ils exercent, admis au régime forfaitaire en matière de bénéfices industriels et commerciaux ou professions artisanales, ne doivent pas verser les sommes dues à ce titre au Receveur de Sisteron.

Comme il est indiqué sur l'avertissement, ils recevront, en temps opportun, un mandat carte du Centre de Perception Mécanographique de Paris.

COLLEGE « PAUL ARENE ». — Le Vendreddi 12 Juillet, à 10 heures, a eu lieu la cérémonie de la distribution des prix aux élèves du Collège Classique « Paul Arène », sous la présidence de M. le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Forcalquier. Sur l'estrade avaient pris place aux côtés de M. le Sous-Préfet, M. Paret, Maire de Sisteron, M. Maxime Bués, président de l'Association des Anciens Elèves, les chefs de service des diverses administrations, M. l'Archiprêtre de Sisteron, les chefs d'établissements d'enseignement et le personnel enseignant, les représentants de la presse locale.

Le discours d'usage, prononcé par M. Mazet, professeur de lettres, fut salué d'applaudissements unanimes. M. le Sous-Préfet répondit à ce discours par une allocution charmante et pleine d'humour qu'il termina en souhaitant aux élèves de profitables et agréables vacances.

Ensuite eut lieu la lecture du palmarès. Parmi les lauréats, citons : Mlle Entressangle Roseline, reçue à la 1re partie du baccalauréat, série B., Mlle Jean Claude, reçue à l'examen d'entrée en 6e et Caffin Bernard, reçu à la 1re partie du C.E.P.

Mlles Fages Renée, Entressangle Marie Marguerite, Jean Claude, Martin Jacqueline, MM. Gauchot Gérard, Richaud Guy et Chastel Gérard, qui ont obtenu les prix d'excellence de leurs classes.

Déclaration de Véhicules Automobiles. — Les propriétaires qui ont refusés, pendant l'occupation, de souscrire la déclaration de leurs véhicules, sont informés qu'un nouveau délai leur est accordé pour accomplir cette formalité jusqu'au 1er Août 1946. Ils peuvent adresser leur déclaration à la Préfecture (service automobiles) en vue d'obtenir le volet C. Passé ce délai, le défaut de volet « C » sera sanctionné.

Les imprimés nécessaires peuvent être retirés au Secrétariat de la Mairie.

Groupement National des Pillés. — Le Groupement National des Pillés rappelle que la date limite pour le dépôt des déclarations de pillage par faits de guerre reste fixée au 31 Juillet prochain.

Les intéressés qui seraient dans l'impossibilité d'établir pour cette date la liste de leurs pertes devront afin d'éviter la forclusion, en informer par lettre le Délégué du Ministère de la Reconstruction du Département où ils ont subi leurs dommages.

Pour tous renseignements, s'adresser au Groupement National des Pillés, 11, rue Ernest Cauvin, Amiens (joindre une enveloppe affranchie).

Centre de Jeunesse. — Dans la campagne connue sous le nom « Le Plaisir » située à flanc de côteau, au bord de la route de St-Geniez, s'est replié le Centre de Jeunesse du Département des Hautes-Alpes. Cette œuvre reçoit au cours de l'année scolaire des jeunes gens retardataires dans leurs études, ou qui ont besoin de l'isolement et la moyenne altitude.

Pendant ces vacances, ce Cercle d'études se transforme en colonie d'enfants venant des grandes villes chercher l'air pur et régénérateur de nos bienfaisantes montagnes.

Les Sisteronnais peuvent s'attendre à voir de temps à autre silloner leurs rues d'une jeunesse gracile, depuis les paquets de l'arrivée jusqu'aux parents qui séjourneront en ville, éléments non moins intéressants pour la prospérité de notre cité renaissante.

DON. — A l'occasion de la naissance de sa fille Louise, M. Arcangéli Joseph, cordonnier à Turriers Basses-Alpes, a versé la somme de 500 francs à répartir comme suit : 250 francs pour l'argent de poche aux vieillards hospitalisés de notre hôpital-hospice ; 150 francs pour la Société du Sou des Ecoles Laïques et 100 francs pour la Société Sportive du Sisteron-Vélo.

Nos remerciements.

Identification des Fusils de chasse déposés en Mairie en 1940. — Tous les fusils de chasse qui avaient été déposés en Mairie en 1940, dont les propriétaires n'ont pu être identifiés à ce jour, sont actuellement centralisés au dépôt de Forcalquier.

Les personnes qui, pour une cause quelconque ne seraient pas encore rentrées en possession de leur arme sont informées qu'elles ont jusqu'au 20 Juillet 1946, pour aller la reconnaitre au dépôt de Forcalquier.

Passé ce délai, les armes non reconnues seront vendues par l'Administration des domaines.

Une priorité sera toutefois accordée aux propriétaires lésés pour l'acquisition des armes, ainsi qu'aux prisonniers de guerre sur présentation de leur reçu de dépôt.

Les propriétaires qui auront retrouvé une nouvelle arme devront signer un reçu qui annulera automatiquement la déclaration de perte qu'ils ont pu adresser à la Préfecture.

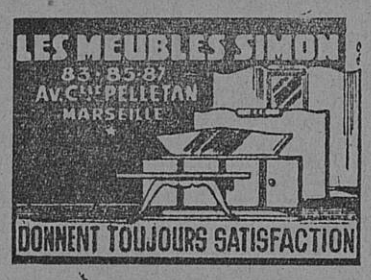

La Direction des Services Agricoles communique :

L'arrêté interministériel du 20 Avril 1946 abroge l'acte dit arrêté du 13 Juillet 1943 et l'arrêté du 5 Mars 1945 relatifs à la règlementation du marché du cheval.

Une des conséquences de cette abrogation est la suppression du système des bons d'achat. Tout bon inutilisé, qu'il s'agisse d'un bon national ou départemental et qui n'aura pas encore été remboursé à son titulaire par la Commission de coordination du marché du cheval ne pourra plus être remboursé que par le Comité National Interprofessionnel des chevaux et mulets, 3, Rue Portalis à Paris (8e).

Le Comité National Interprofessionnel des chevaux et mulets remboursera les seuls bons qui lui seront remis directement par les intéressés ou envoyés par la poste avant le 1er Août 1946, terme de rigueur. Dans ce cas c'est le cachet de la poste qui fera foi. Passé le 1er Août prochain, aucun remboursement ne pourra plus être effectué.

Il est enfin précisé que pour les bons présentés en remboursement, les trois volants devront être produits.

Information Maritime. — Le Ministre des Armées, au titre Marine Nationale, nomme correspondant du Service Local des Œuvres de la Marine, pour le Département des Basses-Alpes, Pierre Bourret, Avenue de la Gare, à Forcalquier.

Tous les anciens marins et jeunes marins démobilisés qui avez besoin de renseignements, jeunes gens qui désirez servir dans les équipages de la Flotte, adressez-vous au correspondant du S.L.O.M.

Ford

Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

CITE DE SAINT-AUBAN

FETES des 20, 21, 22 Juillet 1946

Samedi 20 Juillet, à 21 h. 30, Ouverture du Bal.

Dimanche 21 Juillet,, Grand Concours de Boules (règlement du Provençal) Prix : 4.000, 2.000, 1.000. — Parties primées. — Mises : 150 frs par équipe. — Inscriptions au Centre Récréatif à 8 h. 30. — Lancement du but à 9 h. 30. — Concours de Consolation à Pied-Tanque, 3.000 frs de prix. — Mises fixées à 100 frs par équipe. — Inscription dès les 2e parties du grand concours terminées. — A 9 heures, Jeux divers pour les enfants. — à 11 heures, sur la terrasse de l'hôtel, Concert Musical. — à 17 heures, Bal. — à 21 heures 30, grand Bal de nuit.

Lundi 22 Juillet, à 8 heures, continuation des Concours de boules. — à 11 heures, Concert Musical à la Salle des Fêtes, Concours de chant 1.000 francs de prix. — à 14 h. 30 Grand Prix Cycliste, 100 kilomètres autour de la Cité en 3 étapes avec addition de points. 1er prix, 5.000 ; 2e, 2.500 ; 3e, 1.500 ; 4e, 1.000 ; 600 ; 400 ; 300 ; 200 ; 100 aux suivants. — au 1er Bas-Alpin 500 ; au 1er local, 500. — Nombreuses primes durant le parcours. — à 17 h. 30 Bal. — à 21 h. 30, Grand Bal de nuit. — Les bals des 21 et 22 seront tenus par l'orchestre « Jane Marin » d'Aix-en-Provence (7 exécutans). — Nombreuses attractions foraines. — Buvette — Boissons glacées.

Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Pour le Maire de la Commune de Château-Arnoux :

L'adjoint, PULVERAIL.
Le président, M. CROCHARD.

VILLE DE LA MOTTE-DU-CAIRE

FETE PATRONALE
des 21 et 22 Juillet 1946

Dimanche 21 Juillet, Réveil en fanfare. — à 16 h., Course de vélos, 1.000 francs de prix. — Jeux divers. — à 17 h., Grand Bal avec le concours du réputé « Thé Merry Jazz » au grand complet. — à 19 h., Concours de valse. — à 23 h., concours de chant. — à 24 h., embrasement général.

Lundi 22 Juillet : à 8 h., Concours de Boules, 6.500 francs de prix. 1er prix, 3.000 frs ; 2e prix : 1.500 francs ; 1/2 finale, 500 frs ; 1/4 de finale, 250 frs par équipe. — à 14 h., Concours de Pétanque, 1.000 frs de prix. — à 17 h., Concours de belotte, 1er 300, 2e, 200 frs. — à 18 h., Grand Bal.

Pendant la durée des fêtes, grand concours de pointage.

Le Comité et la Municipalité déclinent toute responsabilité.

Le Maire : REYMOND.

COMMUNE DE VALERNES

FETE PATRONALE
des 21 et 22 Juillet 1946

Dimanche 21, à 16 h., Courses à pied pour jeunes gens, Jeux divers. Grand Bal avec le réputé orchestre « Mélodia-Jazz » de Sisteron, en matinée et en soirée.

Lundi 22, à 9 h., Grand Concours de boules à la longue : 1er prix : 600 frs et la moitié des mises ; 2e prix : 400 frs et l'autre moitié des mises. — Concours de valse et de chant. — à 16 h., Concours de Pétanque : 1er prix : 500 frs et la moitié des mises ; 2e prix : 200 frs et l'autre moitié des mises. — Concours de Belotte, 300 francs. — Grand Bal.

Commune de Châteauneuf-de-Chabre

FETE VOTIVE
des 21 et 22 Juillet 1946

Dimanche 21 Juillet, Jeux divers, Grand Bal avec le réputé « Atomic-Jazz » de Laragne.

Lundi 22 Juillet, Concours de boules à la longue, 3.000 frs et les mises. Tirage au sort à 9 heures. Consolante à Pétanque, 1.000 francs et les mises. Tirage au sort à 14 h. En matinée et en soirée Grand Bal.

LES ARTICLES DE PECHE
sont en vente à la Librairie Lieutier.

Un Véhicule payé comptant, c'est un Capital employé
Acheté à crédit, il se paye en roulant, c'est un Capital créé...
Un seul organisme dans le Sud-Est répond dans un délai record paye instantanément n'importe quelle somme :
LA SOCIETE FINANCIERE AUTOMOBILE
49, Avenue Alsace-Lorraine à GRENOBLE
La S.F.A. vous offre quelque chose de neuf :
Vendre à crédit en province aussi facilement qu'à Paris.
Agents pour les Basses-Alpes :
ALLEGRE & CHASTEL, 1, Place de l'Horloge, SISTERON - Tél. 205
Bureaux fermés du 16 au 31 Juillet — Congé annuel.

ETAT-CIVIL

du 12 au 19 Juillet 1946

NAISSANCES

Louise Michelle Arcangeli, avenue de la Gare. — Gilberte Paulette Léonie Moynier, Grand Jardin.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Gabriel Louis Garcin, maréchal-ferrant à Ribiers et Yvette Lucienne Albertine Blanc, s. p. à Sisteron.

Spectacles de la Semaine :
VARIETES-CINEMA. — Samedi en soirée et Dimanche en matinée et en soirée Fernandel dans LES BLEUS DE LA MARINE Actualités — Documentaire
CASINO-CINEMA. — Cette semaine. — Actualités. Documentaire et LE TOURBILLON BLANC.

Allo ! Allo ! ici 178
AUTOS — MOTOS — VELOS
MACHINES A COUDRE
Atelier de Mécanique Générale
Pour tous travaux de réparation de construction et de transformation
Allez chez...
ROME
Rue Saunerie — SISTERON

AVIS UNIQUE DE GERANCE

Par acte sous seing privé en date du premier Mai mil neuf cent quarante six, enregistré à SISTERON le dix Juilllet mil neuf cent quarante six, folio 93, case 720

Madame Veuve BOUDOUL, née BRUN, à CHATEAU-ARNOUX (Basses-Alpes) agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs, a donné en gérance libre, pour une durée de NEUF ANS, à Monsieur Raoul LAUGIER à CHATEAU-ARNOUX le fonds de café dit

CAFE PERRIN

situé à CHATEAU-ARNOUX, Basses-Alpes, à compter du premier Mai mil neuf cent quarante six.

Monsieur LAUGIER Raoul sera seul responsable de l'exploitation du dit fonds pendant toute la durée de cette gérance.

Veuve BOUDOUL, née BRUN.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à Sisteron
—:—

ADJUDICATION
sur surenchère

Le Samedi vingt sept Juillet mil neuf cent quarante six, à quinze heures, à SISTERON, en l'étude et par le ministère de Me BUES, Notaire, il sera procédé à l'adjudication sur surenchère d'UN FONDS DE COMMERCE DE PAPETERIE, MENUS ARTICLES DE BUREAU ARTICLES DE PHOTO ET SCOLAIRES ET DE LIBRAIRIE

Et d'UN FONDS D'ARTISAN RELIEUR avec l'outillage en dépendant.

Le tout sans le droit au bail.

Mise à prix 34.100 frs

Les marchandises seront payables en sus du prix d'adjudication sur leur expertise.

BUES, Notaire.

Etude de Me BUES Guillaume
Notaire à SISTERON
—:—

ADJUDICATION
sur surenchère

Le Samedi vingt sept Juillet mil neuf cent quarante six, à 15 heures 30 à SISTERON, en l'étude et par le ministère de Me Guillaume BUES, il sera procédé à l'adjudication sur surenchère de l'immeuble ci-après désigné, appartenant aux héritiers de Madame FRANCOU, épouse PACROS, demeurant à MISON.

Une parcelle de terrain

en nature de labour et bois, de 1 hectare, 8 ares, 80 centiares, en partie arrosable, sise à MISON, quartier de Font de Juan (numéro 869 de la section G).

Droit de préemption réservé au profit du fermier.

Mise à prix 38.500 frs

BUES, NOTAIRE.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON